


ORDRE
DES
ARCHITECTES



**1 MAIRE
1 ARCHITECTE**

Nous sommes faits l'un pour l'autre



**Habitats
Villes
Territoires**



Concevoir l'architecture comme solution



Les collectivités locales et territoriales constituent le maillon essentiel pour accélérer la transition sociale et écologique. Dans un contexte normatif très contraignant, les élus peuvent compter sur l'expertise du réseau national d'architectes pour faire émerger de chaque territoire un projet d'aménagement sur-mesure, adapté à ses problématiques spécifiques.

Chaque année, le Salon des Maires est l'occasion de rencontres et d'échanges entre architectes et décideurs locaux. Il permet de partager les bonnes pratiques autour de la rénovation, de la réhabilitation, de la transition écologique, de la concertation, de la décarbonation de l'aménagement et de l'adaptation des territoires.

L'Ordre a lancé en 2022 le dispositif « 1 Maire, 1 Architecte » afin que tous les maires de France puissent disposer d'un conseil, d'un accompagnement et d'une ingénierie territoriale de qualité. Il met à leur disposition une collection d'outils :

- ▶ Des modèles adaptés à la commande des collectivités locales :
 - Marché public de maîtrise d'œuvre
 - Règlement de concours
 - Règlement de consultation pour MAPA
 - Marché public pour l'élaboration d'un plan-guide communal
 - Accord-cadre pour des prestations de conseil en architecture
- ▶ Une cartographie des architectes sur www.architectes-pour-tous.fr



L'Ordre des architectes, garant de la profession et de l'intérêt public

L'Ordre assure des missions de service public.

Il a pour rôle :

- de préserver et promouvoir la qualité architecturale
- de se porter garant de l'intérêt public en veillant à la protection des usages en prenant en charge l'organisation de la profession

“
L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.
”

Art. 1 de la Loi du 3 janvier 1977

Quelques exemples de solutions concrètes

C'est en pensant la ville aux côtés des élus locaux et des habitants, que les architectes conçoivent des projets au meilleur impact social et écologique. De l'accueil d'une résidence d'architecture et d'urbanisme à la réhabilitation de friches... les exemples de collaborations réussies ne manquent pas.

UNE CHARTE PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE À PORTO-VECCHIO (CORSE)

Jean-Christophe Angelini, Maire de Porto-Vecchio

Atelier Pellegrini



Améliorer l'intégration architecturale et paysagère du cadre bâti sur son territoire, dans le respect des paysages et de l'environnement

Concevoir une charte architecturale et paysagère, en concertation avec les acteurs locaux de la construction et les habitants, pour les sensibiliser et les accompagner dans la réalisation de leurs projets : construction neuve, réhabilitation aménagements.



La charte de Porto-Vecchio propose :

- un diagnostic actualisé du territoire, architectural, urbain et paysager ;
- des fiches actions, à destination des élus, qui présentent les outils à mobiliser pour mettre en œuvre les projets ;
- un guide conseil et des fiches pratiques avec des préconisations architecturales et paysagères opérationnelles.

Charte paysagère et architecturale
Commune de Porto-Vecchio



ATELIER PELLEGRINI / ERBA BARONA PAYSAGE



Élus, acteurs de la construction, habitants

Charte paysagère et architecturale de Porto-Vecchio
MOA : Commune de Porto-Vecchio - Architecte : Atelier Pellegrini /
Paysagiste : Erba Barona Paysage

RÉHABILITER UN CŒUR DE BOURG AUTOUR DE LA MAISON DE SANTÉ À LIFFOL-LE-GRAND (GRAND-EST)

Cyril Vidot, Maire de Liffol-le-Grand

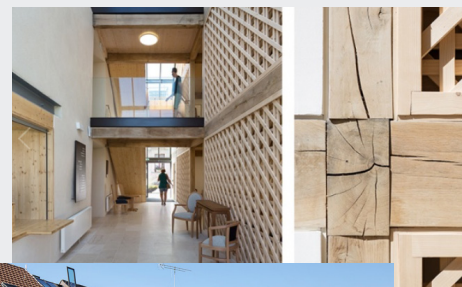
Eléonore Nicolas et Christophe Aubertin, Collectif Studiolada



Valoriser le bâti existant pour renforcer l'attractivité et redynamiser le centre-bourg

Réhabiliter un bâti ancien pour recevoir un équipement communal de proximité :

- valoriser le bâti existant et privilégier la qualité architecturale et environnementale ;
- requalifier les espaces publics aux abords du bâtiment (végétaux) ;
- recourir à des matériaux biosourcés locaux pour soutenir le développement des filières locales ;
- recourir à des savoir-faire locaux, avec une architecture s'inspirant ici du « cannage » traditionnel.



Élus, architectes, acteurs économiques

Maison de santé de Liffol-le-Grand, Lauréate du Prix National Construction Bois 2022 /
MOA : Commune de Liffol-Le-Grand
Architectes : Eléonore Nicolas et Christophe Aubertin – Collectif Studiolada
© Olivier Mathiotte



FINANCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR LA DENSIFICATION DOUCE DU TISSU PAVILLONNAIRE

Guide pratique à destination des élus locaux et services techniques des collectivités territoriales



Aider les collectivités locales à développer des opérations de rénovation-densification vertueuses à l'échelle d'un quartier pavillonnaire ou d'une commune.

Développée à l'initiative de l'Ordre des architectes, la boîte à outils « Rénover et densifier les quartiers d'habitat pavillonnaire » propose une méthodologie pour mettre en place une stratégie publique de financement de la rénovation des maisons individuelles par la densification.

Retrouvez dans la boîte à outils www.renover-densifier.fr :



- une synthèse des enjeux et des solutions clés ;
- un guide pratique avec 28 « fiches Actions » pour mettre en œuvre une stratégie de territoire ;
- des retours d'expériences réussies.



Élus, architectes, habitants



« Rénover et densifier les quartiers d'habitats pavillonnaires » PROFEEL / Rennes Métropole, Pays des Vallons de Vilaine, DR
© CAUE 74

LE RÔLE DES MATÉRIAUX DANS LA DÉCARBONATION DES BÂTIMENTS



Réduire la consommation énergétique et les émissions des bâtiments pour contribuer à atteindre les objectifs de neutralité carbone

Développer les filières de proximité de production de matériaux et massifier l'usage des biosourcés et géosourcés (bois, paille, terre, etc.) dans les opérations de construction et de rénovation :



- cartographier les ressources locales en matériaux de construction biosourcés et géosourcés, et les professionnels formés capables de les mettre en œuvre (artisans, architectes) ;
- favoriser les échanges entre les acteurs des filières agricoles-sylvicoles et de la construction ;
- promouvoir systématiquement une conception bioclimatique et l'utilisation des matériaux et savoir-faire locaux dans la commande publique (label, objectif quantifié, etc.).



Élus, filières agricoles-sylvicoles et industrielles, maître d'ouvrages publics et privés, architectes, entreprises du bâtiment



Réhabilitation d'un ancien parking en logements à Jaurès Petit à Paris 19 / MOA : Paris Habitat OPH
Architectes : Archi 5 PROD (logements sociaux) et Encore Heureux (logements en accession)
© Sergio Grazzia

Conseil national de l'Ordre des architectes

Tour Maine Montparnasse | 33, avenue du Maine | BP 154 |
75755 Paris Cedex 15 | 01 56 58 67 00 | communication@cnoa.com

www.architectes.org



En savoir plus
sur le dispositif
« 1 Maire, 1 Architecte »